

Le 1^{er} mars 2024

Organisation internationale des commissions de valeurs
Calle Oquendo 12
28006 Madrid
Espagne

À l'attention du conseil d'administration de l'Organisation internationale des commissions de valeurs

Objet : Commentaires à propos du rapport de consultation sur les marchés volontaires du carbone

Mesdames, Messieurs, Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) est reconnaissante de l'occasion qui lui est donnée de formuler des commentaires à propos du document *Voluntary Carbon Markets – Consultation Report* (le rapport de consultation), qui traite des marchés volontaires du carbone, publié par le conseil d'administration de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV).

Forte de plus de 220 000 membres au Canada et à l'étranger, CPA Canada est l'une des plus grandes organisations comptables nationales au monde. Elle travaille en collaboration avec les ordres de CPA des provinces, des territoires et des Bermudes sur les scènes nationale et internationale. La profession peut ainsi faire la promotion de pratiques exemplaires, favorables aux entreprises et à la société en général, et préparer ses membres aux défis posés par un contexte en évolution constante.

CPA Canada participe activement à des initiatives nationales et mondiales d'élaboration de politiques, de règlements et de normes dans le domaine de la durabilité, et contribue, en tant que membre du partenariat pour le renforcement des capacités de l'IFRS Foundation, à la conception de ressources visant à soutenir la mise en œuvre réussie des Normes IFRS d'information sur la durabilité au pays et à l'étranger. Notre organisation a effectué des travaux de recherche approfondis sur les tendances et défis entourant l'information sur la durabilité et la finance durable. Nous avons également publié diverses ressources sur ces [sujets](#).

En collaboration avec la Fédération internationale des comptables et l'Institute for Sustainable Finance, nous avons entrepris un projet de recherche ayant pour but d'améliorer la compréhension des marchés volontaires du carbone (MVC) en tant que composante essentielle de l'infrastructure requise à l'appui de la transition vers une économie sobre en carbone. Nous constatons qu'en général, le public a une compréhension limitée des crédits carbone et des marchés connexes, ainsi que des normes et de la réglementation qui s'y appliquent. Nos travaux ont mis en lumière de nombreuses questions recoupant celles soulevées dans le rapport de consultation de l'OICV, entre autres la qualité des crédits carbone, les conflits d'intérêts, le double comptage, la consultation inadéquate à l'étape de la planification, de même que la transparence et l'exactitude des calculs de réduction des émissions. Notre premier rapport sera publié au printemps 2024, et vous pouvez dès à présent en télécharger un aperçu sur cette [page](#).

Nous saluons les efforts déployés par l'OICV pour promouvoir l'intégrité, la transparence et le bon fonctionnement des MVC. Selon ce que nous avons entendu, en raison de doutes croissants quant à l'intégrité et à la qualité, d'un manque de transparence et d'autres sources d'incertitude, les parties intéressées et concernées au Canada hésitent à acheter des crédits carbone pour compenser leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) autrement difficiles à éliminer.

Dans l'ensemble, nous appuyons la série de bonnes pratiques proposées par l'OICV. Compte tenu de l'évolution rapide des MVC, nous croyons qu'il convient de pousser les travaux à l'échelle mondiale afin de déterminer quels cadres réglementaires sauront en favoriser la solidité et l'efficacité. L'OICV peut jouer un rôle crucial en orientant les approches réglementaires des différents ressorts territoriaux, en facilitant l'échange d'informations et en assurant l'uniformité à l'échelle mondiale.

Le risque que les crédits carbone ne se traduisent pas par une réduction ou un évitement d'émissions tel qu'on le prétend compromet la crédibilité et l'intégrité des MVC, dont le bon fonctionnement repose sur l'intégrité environnementale des crédits carbone. Bien que le rapport de consultation laisse entendre que cette intégrité ne relève peut-être pas directement de la compétence des organismes de réglementation financière, nous sommes d'avis qu'il reste encore beaucoup à faire collaborativement afin de favoriser des améliorations et de réduire la complexité pour les acheteurs et les investisseurs. Voici un résumé de nos réflexions sur certains sujets traités dans le rapport de consultation.

Initiatives de normalisation

Les initiatives de normalisation du secteur privé (p. ex., The Integrity Council for the Voluntary Carbon Market et la Voluntary Carbon Markets Integrity Initiative) qui voient le jour se veulent autant d'occasions d'améliorer la qualité des crédits carbone et d'aider les intervenants du marché à réaliser des évaluations éclairées. Nous recommandons à l'OICV d'exercer une veille continue sur ces initiatives, notamment en ce qui concerne la gouvernance et la procédure officielle. Il sera tout aussi important de surveiller l'utilisation des normes et principes liés aux crédits carbone volontaires, ainsi que les difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre, afin de voir si ces mécanismes atteignent les objectifs prévus.

Validation et vérification de l'intégrité environnementale

Les organismes de validation et de vérification (OVV) ont un rôle important à jouer pour renforcer la confiance à l'égard des crédits carbone émis sur le marché primaire. La communication et la transparence des méthodes de vérification à elles seules ne suffiront sans doute pas. D'autres travaux sont nécessaires pour assurer l'uniformité et la rigueur des méthodes de validation et de vérification ainsi que pour clarifier les exigences de qualification et d'indépendance que doivent respecter les OVV, le but étant d'atténuer le plus possible le risque de disparités dans la pratique et d'améliorer la qualité des missions.

Sensibilisation

Nous constatons l'efficacité avec laquelle l'OICV mène des consultations et des démarches concertées à l'échelle du marché. Nous estimons aussi qu'elle dispose d'une plateforme efficace pour interagir avec les intervenants du marché, et lui recommandons donc d'utiliser cette plateforme pour faire connaître les facteurs qui influent sur la qualité des crédits carbone. L'élaboration d'une réglementation appropriée peut prendre du temps, et les marchés pourraient bénéficier de programmes visant à améliorer les connaissances sur les MVC et les normes et règlements pertinents, et à informer le public des risques associés à l'achat de crédits carbone.

Informations sur l'utilisation des crédits carbone

Nous soutenons la communication d'informations plus étoffées de la part des entités sur l'utilisation de crédits carbone dans l'atteinte de leurs cibles d'émissions de GES. Aussi approuvons-nous la référence de l'OICV à la Norme internationale d'information financière (IFRS) S2, *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques*, selon laquelle l'entité doit fournir des informations détaillées sur l'utilisation de crédits carbone et leur nature, afin d'accroître la transparence en ce qui concerne leur qualité. Des normes d'information, ainsi que des normes d'assurance connexes, seront essentielles pour renforcer la confiance à l'égard des crédits carbone. Nous appuyons d'ailleurs le travail du Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance dans l'élaboration de la Norme internationale d'assurance en matière de durabilité (ISSA) 5000, *Exigences générales relatives aux missions d'assurance en matière de durabilité*.

Nous vous remercions de nous donner l'occasion de vous faire part de nos commentaires. Pour vous aider à faire progresser ce chantier majeur, nous serions heureux de mettre à contribution nos réseaux et d'organiser une table ronde qui servirait à recueillir de plus amples informations sur les défis dans le contexte de secteurs et de territoires particuliers. Si la perspective vous intéresse, veuillez communiquer avec Taryn Abate, directrice, Recherche et leadership intellectuel (tabate@cpacanada.ca).

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.



Rosemary McGuire, CPA, CA
Vice-présidente, Recherche, orientation et soutien